

CHARTRE DU BÉNÉVOLE DU PÔLE DILEMME - CRESUS

Notre engagement pour un accueil de qualité des bénévoles

♦ ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION EN FAVEUR DES BÉNÉVOLES

1. L'association considère le bénévole comme un membre de l'équipe.
2. L'association donne au bénévole des informations claires sur l'association, son principe, ses buts et son fonctionnement.
3. L'association confie au bénévole une activité qui respecte ses compétences et sa disponibilité.
4. L'association fait respecter les fonctions clairement définies de chacun et assure au bénévole un cadre approprié d'action.
5. En cas de non-respect des engagements, Dilemme pourra à tout moment décider de la fin de la collaboration.
6. L'association offre au bénévole :
 - un encadrement adéquat et respectueux ;
 - une formation d'ambassadeurs pour apprendre à animer le jeu ;
 - Lien pour plus d'informations sur la formation :
<https://www.dilemme.org/les-formations-dambassadeurs-dilemme-education/>
 - des informations et des mises à jour.

♦ ENGAGEMENTS DU BÉNÉVOLE

1. Le bénévole s'engage à respecter tous les principes de l'association.
Lien de la charte de l'association : <https://www.dilemme.org/notre-charte/>
2. Le bénévole se sent solidaire et peut participer au développement de l'association CRESUS - Pôle Dilemme.
3. Le bénévole accepte une préparation aux tâches et un suivi des formations proposées.
4. Le bénévole collabore dans un esprit de compréhension mutuelle.
5. Le bénévole agit avec sérieux, discrétion, régularité, respect de l'équipe et des usagers, tout en respectant le principe de non-jugement dans l'exercice de sa fonction.
6. Le bénévole participe aux ateliers en marque blanche.

La signature de l'engagement est le préalable à la prise de fonction du bénévole au sein d'une association CRÉSUS - Pôle Dilemme.

Les bénévoles peuvent interrompre à tout moment leur collaboration, mais s'engagent, dans toute la mesure du possible, à contacter l'association en cas de départ.

**CONTRAT D'ENGAGEMENT DU BÉNÉVOLE CRÉSUS - PÔLE
DILEMME**

Je soussigné.e Monsieur/Madame, m'engage à exercer de manière bénévole, les fonctions d'**animateur.trice d'ateliers d'éducation budgétaire et financière ludique** au sein de l'**association CRÉSUS - Pôle Dilemme**.

Je m'engage en particulier :

- à assurer de façon efficace ma mission et mon activité, sur la base des horaires et disponibilités choisis conjointement, en cas d'impossibilité à prévenir le responsable désigné. (Une période d'essai peut-être fixée avec l'équipe Dilemme)
- à **m'adapter** en fonction des spécificités de mon public tout en tempérant mon discours,
- à exercer mon activité dans le **non-jugement** , dans, **le respect** des convictions et opinions de chacun
- à respecter l'éthique, le fonctionnement et la charte de l'association,
- à participer aux réunions d'information et aux actions de formations proposées (dans la mesure du possibles),
- à considérer que les bénéficiaires sont au centre de toute l'activité de Dilemme, donc à être à leur service, avec tous les égards possibles,

Les bénévoles s'engagent à garantir leur exemplarité, à respecter l'intégrité physique et psychique des membres et des bénéficiaires de l'association et à ne pas commettre d'actes relevant de violences à caractères sexiste et discriminatoire

Les bénévoles peuvent interrompre à tout moment leur collaboration, mais s'engagent, dans toute la mesure du possible, à contacter l'association en cas de départ.

Informations à transmettre :

Date de naissance :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Fait à, le

Signature :